

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 240 Freitag, 09.12.2005 123. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **Unican Traitements de Surfaces S.A.**, rue de la Gare 31, **2022 Bevaix**
2. *Lieu et date de la mise aux enchères*: 2053 Cernier, 03.02.2006.
3. *Salle de l'enchère*: 09.00 heure, salle du Tribunal, rue de l'Epervier 6
4. *Objets des enchères*: Bâtiment industriel à Bevaix  
Cadastre: Bevaix  
Désignation du bien-fonds à vendre:  
Bien-fonds no 7409  
Plan folio 110, Closel, jardin (570 m2), accès, place (416 m2), partie de usine (417 m2) sis rue de la Gare 31, 2022 Bevaix  
Total surface 1'403 m2  
Estimations:  
cadastrale 2001 CHF 674'000.00  
de l'expert 2005 CHF 860'000.00
5. *Remarques*: Renseignements auprès des Réalisations mobilières et immobilières, rue de l'Epervier 4, case postale 39, 2053 Cernier, 032 854 42 34  
Notre site internet  
[www.ne.ch/ventesimmobilières](http://www.ne.ch/ventesimmobilières)  
Visite le jeudi 19 janvier 2006 à 10h00, sur inscription auprès de la gérance Régie immobilière Jouval SA, Raffinerie 1, 2004 Neuchâtel, 032 723 08 88.  
Les conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés au Centre cantonal de compétences en matière de réalisations mobilières et immobilières dès le 23 décembre 2005. Elles pourront être attaquées dans le délai de dix jours dès la date du dépôt. Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente.  
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983, modifiée le 1er octobre 1997 (LFAIE). A cet effet ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.  
Centre Réalisations mobilières et immobilières  
2053 Cernier

(03140846)